
Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire des délégués de la SCS
En conformité avec l'ordonnance du Conseil fédéral sur le COVID-19
Mercredi 14 octobre 2020
Salle des séances, Secrétariat central SCS, Balsthal

Ordre du jour

(annexe)

1. Salutations

Hansueli Beer ouvre l'Assemblée des délégués 2020 en respectant strictement l'horaire. Il salue ensuite officiellement toutes les personnes présentes à l'Assemblée des délégués 2020 à Balsthal.

Vérification de la conformité de la convocation

L'Assemblée des délégués 2020 de la SCS a été organisée en conformité avec l'ordonnance du Conseil fédéral sur le COVID-19. Hansueli Beer constate que l'AD a été convoquée en bonne et due forme. Les personnes ayant le droit de vote ont pu faire part de leur vote sur un formulaire envoyé par la poste. Aucune objection n'est parvenue contre cette forme d'organisation.

Je déclare que l'AD 2020 a été convoquée en respectant les statuts et qu'elle a atteint le quorum.

Election des scrutateurs

Andreas Rogger et Rebecca Hügin ont été élus en tant que scrutateurs. Ils ont vérifié les formulaires de vote et ont compté les voix. Cela a été contrôlé de façon aléatoire par les membres du CC présents.

Venons-en à l'ordre du jour. Aucune demande de modification de l'ordre du jour n'est parvenue.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

514 voix des délégués ayant le droit de vote ont été distribuées. La majorité absolue est de 258 voix.

Décision sur l'ordre du jour

2. Approbation du procès-verbal

de l'Assemblée ordinaire des délégués du 11 mai 2019 à Balsthal.

Oui:	506
Non:	0
Abstentions:	8

3. Approbation des rapports

- a) du Président central de la SCS,
des groupes de travail et des commissions
- b) du Président de la CTUS
- c) du Président de la CTAMO
- d) de la rédaction de la revue „Hunde“

Votation in Globo

Oui:	510
Non:	0
Abstentions	4

4. Approbation des comptes**4.1 Comptes annuels 2019, Approbation**

Oui:	514
Non:	0
Abstentions:	0

4.2 Rapport des réviseurs, Approbation

Oui :	510
Non:	0
Abstentions:	4

4.3 Octroi de la décharge au Comité central

Oui:	509
Non:	0
Abstentions:	5

5. Approbation du budget 2020

Oui:	486
Non:	2
Abstentions:	26

6. Elections**6.1 Election de l'organe de révision, Engel Copera, Berne**

Oui:	506
Non:	0
Abstentions:	8

6.2 Renouvellement des membres du tribunal d'association

Tous les membres du Tribunal d'association se représentent pour un nouveau mandat
Election in Globo

Oui:	506
Non:	0
Abstentions:	8

Informations concernant l'ordre du jour

7. Revue «Hunde en 2021»

Informations concernant le projet «Communication de l'Association de la SCS 2022 à 2024 »

8. Informations concernant la fondation Chien Suisse

9. Informations du cercle de travail des régions CTR «Journée du chien 2021»

10. Informations de la CTAMO, Obedience CM 2021

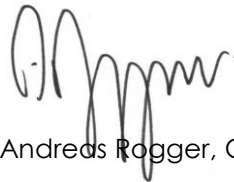
11. Assemblée des délégués 2021, samedi 24 avril 2021, le lieu reste à définir

12. Demandes des membres

Dans le délai imparti, aucune demande des sociétés de membres ne nous est parvenue

Pour le procès-verbal:

Société Cynologique Suisse SCS



Andreas Rogger, Chef du Secrétariat central

Les oppositions contre ce procès-verbal doivent parvenir au Comité central dans un délai de 30 jours après sa publication (Art. 27 al. 3 Statuts de la SCS).